



ASSOCIATION ANDELLE RANDONNEES
Mairie de Charleval - 27380 CHARLEVAL



Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901 n° W271000774
Affiliée à la Fédération Française de Randonnées sous le n° 02301

Président : Philippe PETIT
Tel : 06 42 91 03 24
E-mail : philippe.martial.petit@gmail.com
www.andellerandonnees.sportsregions.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 PARIS n° d'immatriculation : IM075100382



SEJOUR 2023

05230 CHORGES – HAUTES ALPES

DU 20 AU 28 MAI 2023

HEBERGEMENT AU VVF VILLAGES

Le Lac de Serre-Ponçon

Perché en balcon au dessus du lac de Serre-Ponçon, à proximité des vallées de l'Ubaye, du Queyras, du Parc National des Ecrins, découvrez le Verger Oriental.

Samedi : RDV au VVF à partir de 17h30

Hébergement en logement de 2 personnes, draps et linge de toilette fournis. Pension complète, café non inclus, vin offert du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour, sauf déjeuner du mercredi (restaurant inclus) et du samedi (libre non inclus), animations en soirée. Apéritifs et pourboire des guides compris.

Du Dimanche au Vendredi (sauf mercredi) :

Randonnées journées avec guides accompagnateurs « *Entre Ecrins et Durance* »

Attention : Randonnées en montagne avec dénivelés journaliers entre 100m et 880m

Durée entre 5h et 6h de marche suivant les itinéraires.

Le programme des randonnées est visible sur le site.

Mercredi journée détente :

09h00 Visite du barrage EDF du Lac de Serre-Ponçon (sous conditions décrites sur le site)

12h30 Restaurant à SAVINES LE LAC

14H30 Promenade commentée en bateau d'environ 2 heures

Samedi : Après le petit déjeuner au VVF journée libre (**déjeuner non inclus**), dîner au VVF

Dimanche : Heure de départ maxi 10h00 après le petit déjeuner

Le coût pour cette semaine varie en fonction du nombre de participants :

- De 21 à 29 personnes le prix sera de **575€** par personne hors transport
- 30 personnes et plus le prix sera de **540€** par personne hors transport

Un acompte de 175 € est demandé à l'inscription pour le 2 Octobre 2022 ; celle-ci sera effective uniquement après son règlement.



SEJOUR AU VVF DE CHORGES – HAUTES ALPES DU 20 AU 28 MAI 2023

Nom.....Prénom.....

1^{er} ACOMPTE : Nombre de personnes X 175 euros au 02.10.2022

2^e ACOMPTE : Nombre de personnes X 200 euros au 29.01.2023

SOLDE : Nombre de personnes X 200 euros au 12.03.2023

Virement bancaire (coordonnées sur le site) ou chèque à l'ordre d'ANDELLE RANDONNEES à envoyer à : Michèle CHAUBARD – 5 Avenue St-Joseph 92600 ASNIERES